

Enfants de Fleurance, enfants du monde et droits fondamentaux



Enfants de Fleurance, enfants du monde et droits fondamentaux

La semaine dernière avait lieu la journée internationale des droits de l'enfant, célébrée chaque année le 20 novembre. A cette occasion, les enfants des écoles élémentaires de Fleurance ont reçu un livret éducatif sur leurs droits fondamentaux.



Vendredi 22 novembre, Ronny Guardia-Mazzoleni, Maire de Fleurance, et Jean-Charles Ricau, élu délégué dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, se sont rendus à l'école publique élémentaire Louis Monge afin d'y distribuer des livrets informatifs aux enfants de CM1 et CM2.

L'objectif ? Profiter de la journée internationale des droits de l'enfant pour sensibiliser les écoliers au sujet et les informer de leurs droits fondamentaux, au travers d'un livret résumant de façon pédagogique la Convention des droits de l'enfant adoptée par l'ONU en 1989.

Si avoir accès à la nourriture, à l'eau ou encore à l'éducation semble évident pour les enfants de Fleurance, 1000 enfants ailleurs dans le monde décèdent chaque jour à défaut d'eau potable.

Être « Ville amie des enfants » en partenariat avec l'UNICEF, c'est ainsi aussi bien prendre soin de la jeunesse fleurantine que de l'informer de ses droits, de sa chance et de son pouvoir citoyen pour mener des initiatives en faveur d'un futur plus juste pour tous les enfants.



Crédits : mairie de Fleurance